



Syndicat Mixte de Gestion de
l'Etang de l'Or

Janvier 2007 - n° 10

l'Or

infos





Edito

2006, année charnière.

LE CONTRAT DE BAIE pour l'étang de l'Or est en cours d'achèvement.

Le bilan 2006 du 1^{er} programme est plutôt satisfaisant sur ses 2 volets prioritaires : la mise aux normes des stations d'épuration et la réduction des pollutions diffuses agricoles, qui affichent des réalisations concrètes et bénéficient d'un engagement fort des communes, de leurs groupements et de la profession agricole. Une réelle dynamique s'est mise en place.

Le volet « études - amélioration de la connaissance » progresse.

Le développement et la structuration des volets « restauration des cours d'eau » et « gestion des marais » s'organisent :

- les inventaires Natura 2000 démarrent. Suivront des négociations conduites avec collectivités, propriétaires et usagers pour définir ensemble les modalités de gestion de la zone humide ;
- le Syndicat mixte prépare son évolution en Syndicat de Bassin, en partenariat avec la Charte Intercommunale de la Vallée du Salaison.

Il élargit son périmètre et ses compétences pour :

- animer et coordonner la gestion des milieux aquatiques à une échelle adaptée, celle du bassin versant ;
- fournir au territoire un opérateur « cours d'eau » là où cette compétence n'est pas exercée ;
- s'inscrire dans le nouveau cadre législatif et répondre aux nouvelles conditions d'intervention financière de nos partenaires : seules les structures constituées à l'échelle des bassins hydrographiques seront reconnues et aidées.

2007, entrée dans une nouvelle ère.

Cette nouvelle année sera donc marquée par ces deux grands chantiers :

- l'évolution de notre outil institutionnel et l'adaptation de nos programmes,
 - l'élaboration d'un second contrat de baie qui assurera la continuité des actions menées dans les domaines de l'assainissement et de l'agriculture, participera à la reconquête des cours d'eau et des marais et intègrera de nouveaux enjeux.
- Je forme le vœu d'une forte mobilisation autour de ces grands projets qui concourent à la préservation d'un environnement de qualité.

Le Président,
Claude BARRAL

Vice-Président du Conseil général de l'Hérault

L'étang de l'Or : site exceptionnel !

Inscrit à l'inventaire RAMSAR qui recense les zones humides les plus riches au monde, l'étang de l'Or est un refuge pour de nombreuses espèces emblématiques.

EN VOICI 2 EXEMPLES



LA CISTUDE D'EUROPE

Tortue des marais menacée de disparition, la cistude était autrefois présente dans de nombreuses zones humides héraultaises.

Aujourd'hui la seule population connue du département survit dans quelques marais proches de l'étang de l'Or.

SUIVI DE L'ESPÈCE : le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN LR) et le SMGEO réalisent un suivi des populations. Depuis 2004, environ 100 tortues ont été marquées. Ce travail a permis de mieux connaître la cistude et de proposer des actions de sauvegarde aux gestionnaires de la zone concernée.



■ CONTACTS :
CEN LR - T. Gendre : 04 67 29 90 64 / SMGEO - L. Cases : 04 67 71 16 25

LES LARO-LIMICOLES

Cette grande famille d'oiseaux regroupe les **laridés** (mouettes, goélands et sternes) et les **limicoles** (petits échassiers, chevaliers et avocettes...). Chaque année, un îlot proche de l'étang est le théâtre d'un rassemblement exceptionnel de colonies reproductrices d'échasses, d'avocettes, de mouettes rieuses et mélanocéphales, du rare goéland railleur, de sternes naines, et de l'unique colonie française de sternes hansel.



Sterne hansel

PHOTO X. RUFRAY

BAGUAGE DES GOÉLANDS RAILLEURS : espèce menacée contrairement à son envahissant cousin le goéland leucophée ou Gabilan, la colonie de railleurs a bénéficié d'une surveillance particulière. En juillet dernier, 256 poussins ont été bagués sous le contrôle de l'Association « les amis des marais du Vigueirat » et du CEN LR. Au printemps 2007, le retour de ces individus aux bagues vertes, marques de leur naissance sur le sol français, est fortement espéré.



■ CONTACTS : Amis du marais du Vigueirat - C. Pin 04 90 98 77 41
CEN LR - X. Rufroy : 04 67 29 90 64 / SMGEO - L. Cases : 04 67 71 16 25

Natura 2000 : concilier maintien de la biodiversité et activités humaines

Le site de l'étang de l'Or a été désigné par l'Etat pour inscription au réseau européen Natura 2000 en raison de la présence de plantes et d'animaux rares ou menacés, à préserver par des mesures de gestion adaptées.

QUELQUES EXEMPLES D'HABITATS ET D'ESPÈCES AYANT MOTIVÉ CETTE DÉSIGNATION



Prés salés



Forêt galerie à frênes



Marais



Echasse blanche



Mouettes mélanocéphales

Où en est-on ?

I – RÉALISATION DES INVENTAIRES « ESPÈCES » ET « HABITATS »

Pour cette action, qui s'achèvera en septembre 2007, le SMGEO a mandaté un bureau d'études spécialisé.

Une fois recueillies et cartographiées, les données seront portées à connaissance et permettront de dessiner plus précisément les contours du site et de définir des modes de gestion pour préserver durablement les richesses du milieu naturel.

II – ÉLABORATION CONCERTÉE DES MESURES DE GESTION AU SEIN D'UN COMITÉ DE PILOTAGE

Un Comité de Pilotage (COFIL), mis en place par l'Etat, constituera le lieu d'information, de concertation, de négociation des mesures de gestion qui seront adoptées pour le site puis contractualisées. Elles constitueront le DOCOB (DOCUMENT D'OBJECTIFS).

L'installation du COFIL a eu lieu le 30 janvier 2007.

Elle marque le lancement de l'élaboration du DOCOB qui devrait s'échelonner sur 2007-2008.

Les usagers et propriétaires y sont représentés par leurs élus locaux ou par leurs responsables professionnels ou associatifs.

Pour faire entendre sa voix, chaque administré intéressé peut donc se rapprocher des membres siégeant au COFIL.

■ CONTACT : SMGEO
N. VAZZOLER-ANTOINE
Tél : 04 67 71 10 58

Sensibiliser pour mieux protéger

Le sentier du Petit marais à Candillargues.

Avec l'installation de la nouvelle passerelle, partez à la découverte d'un merveilleux patrimoine en veillant à le respecter.



M. Daniel EDO

Maire de Candillargues, délégué du SMGEO

« Le sentier a été aménagé pour répondre à une pression croissante de la fréquentation tout en évitant son développement anarchique et en préservant les zones

les plus sensibles. Il vous fera découvrir d'authentiques paysages typiques de zones humides. Pour maintenir l'accès à cet espace, la passerelle située sur le canal au départ du sentier a été restaurée cet été par la Commune, avec l'aide du département de l'Hérault, de la Région Languedoc Roussillon et du SMGEO.»

Le sentier est fermé au public chaque année, entre fin mars et début mai, pour assurer la tranquillité des oiseaux pendant leur période de reproduction !

Ce sentier de 2 km est idéal pour une sortie familiale.

N'hésitez pas à vous munir de jumelles mais aussi d'épuisettes pour découvrir d'étonnants animaux aquatiques en respectant la beauté et la tranquillité des lieux !

RENSEIGNEMENTS ET TOPO-GUIDE

- SMGEO : 04 67 71 10 58
- Mairie de Candillargues : 04 67 06 12 95



Installation de la passerelle



A la reconquête ...

La profession agricole s'investit dans la mise en œuvre du contrat de baie : le socle d'un projet de territoire est posé, avec la signature en 2006 d'une convention de partenariat.

DES ACTIONS ENGAGÉES

Réglages de pulvérisateurs, essais d'engrais verts en plein champ, démonstration de réglage du matériel d'épandage, campagnes de sensibilisation et de diagnostic des systèmes d'irrigation dans les vergers de pommiers...

UN EXEMPLE DE RÉALISATION : L'ÉTUDE DE LA BIODIVERSITÉ DES PARCELLES PAR LA FILIÈRE ARBORICOLE

Avec la charte Sud Nature, pionnière il y a 10 ans en Languedoc Roussillon et plus récemment la certification Eurep Gap, référence internationale en agriculture raisonnée, les arboriculteurs du territoire et leurs metteurs en marché (Cofruid'oc, Cardell Export pour Languedoc Fruits et Légumes, SICA de Mauguio) ont choisi de s'engager résolument dans ce mode de production. Dernier en date, le cahier des charges « Nature choice » comprend un volet sur la biodiversité des vergers et permet l'accès à l'exigeant marché anglo-saxon.

Cet engagement est l'occasion pour les arboriculteurs et les naturalistes (CEN) de réaliser sur 3 exploitations un diagnostic basé sur l'inventaire de la faune et de la flore, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le SMGEO. Le dialogue constructif ainsi amorcé a montré comment les pratiques culturelles

raisonnées associées au maintien d'habitats naturels dans les vergers et leurs alentours (enherbements, haies...) contribuent et contribueront d'avantage encore au respect de la biodiversité.

CONTACTS

- CEN - F. Bosca : 04 67 29 99 71
- ADAVAH/Chambre d'agriculture
H. Suzor : 04 67 20 88 97
- SMGEO - C. Bousquet : 04 67 64 60 98



M. Jean-Michel ROUX

Arboriculteur, Adjoint au maire de St Nazaire de Pézan, délégué du SMGEO

« Les cahiers des charges constituent un appui pour répondre aux enjeux économiques auxquels nous devons faire face quotidiennement et apportent des clefs pour la préservation de l'environnement. Cela fait plusieurs années que les arboriculteurs améliorent la gestion des intrants. Les diagnostics de biodiversité nous amènent à mieux prendre en compte l'environnement en intégrant la faune et la flore ».



... de l'étang de l'Or

Les Collectivités se mobilisent sur le volet assainissement pour sauvegarder l'étang.

PREMIER COUP DE PELLE POUR LA STATION D'ÉPURATION DE LUNEL VIEL

Après l'extension du lagunage de St Vincent de Barbeyrargues en 2006, le projet de station d'épuration de Lunel Viel est le plus avancé du bassin versant. Les travaux ont été amorcés récemment pour une

mise en fonctionnement en juillet 2007. Cette station très performante permettra l'élimination de la majeure partie de l'azote et du phosphore, dont l'excès cause tant de mal à l'étang et aux rivières.



Début des travaux à Lunel Viel

AUTRE PROJET SUR LES RAILS, LA RECONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION DE MAUGUIO

Outre un traitement très poussé de l'azote et du phosphore, le rejet de la station s'effectuera dans une zone humide de bordure. Cette expérimenta-

tion initiée par le SIVOM de l'étang de l'Or vise à tester la capacité de restauration écologique des roselières et de la zone humide.



M. William BAYEUX

Adjoint au Maire de Lunel Viel,
délégué du SMGEO

« La nouvelle station d'épuration permettra de redonner vie au Dardaillon et au-delà d'améliorer la santé de l'étang. C'est l'occasion de porter un regard différent sur la rivière qui contribue à notre cadre de vie ».

Le monde de la chasse s'engage dans la lutte contre le saturnisme.

LES CHASSEURS PASSENT À L'ACIER

L'interdiction de la grenaille de plomb pour la chasse en zone maritime, dans les marais et étangs, est en vigueur depuis le 1^{er} juin 2006.

Cette mesure permet de lutter contre le saturnisme des oiseaux d'eau. La France rejoint ainsi les nombreux pays qui l'ont remplacée par des munitions non toxiques.

Qui sommes-nous ?



La qualité de l'eau de l'étang de l'Or est fortement dépendante des activités présentes sur son bassin versant.

Créé en 1991, le Syndicat Mixte de Gestion de l'Étang de l'Or (SMGEO) est un établissement public qui regroupe le Département de l'Hérault et les 13 communes riveraines de la lagune.



L'ÉTANG DE L'OR ET SON BASSIN VERSANT

Son rôle est d'assurer la gestion des ouvrages hydrauliques, de mener des opérations de sensibilisation auprès du public, de suivre l'évolution des milieux naturels et de mettre en œuvre des actions pour améliorer la qualité de l'eau de l'étang. Pour cela le SMGEO s'appuie sur le contrat de baie qui fédère les acteurs pour la réalisation de projets en matière d'assainissement collectif, de limitation des pollutions agricoles diffuses, d'études pour la connaissance de ce milieu.

Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

C'est la limite géographique, matérialisée par les reliefs, à l'intérieur de laquelle toutes les eaux de pluie et de ruissellement se dirigent vers un même point, ici l'étang de l'Or.

Le bassin versant de l'étang de l'Or c'est :

- une superficie de 412 km²
- 31 communes
- 120 000 habitants permanents.